

DELIBERATION
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 7 avril 2025

Délibération n° 2025 – 07/04/2025 - 2

*Election à la Vice-Présidence de la Commission de la Formation
et la Vie Universitaire de l'Université Bourgogne Europe*

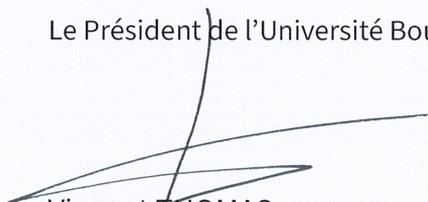
- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe,

| | |
|---|---|
| Effectif statutaire : 43 Membres en exercice : 43 Quorum : 22 Membres présents : 27 Membres représentés : 9 Total des votants : 36 | Suffrages exprimés : 36 Abstention : 0 Votes blancs ou nuls : 4 Carine MICHEL-COLENT : 32 voix |
|---|---|

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **a procédé à l'élection de Madame Carine MICHEL-COLENT, en qualité de Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.**

Dijon, le 14 avril 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne
Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement